FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N°642

Du 11 octobre 2023

District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél.: 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email: district@savoie.fff.fr
Site: http://savoie.fff.fr

DEMANDE DE MODIFICATION DE MATCH

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT êtes saisie sur FOOTCLUBS

Les demandes par mail doivent rester **EXCEPTIONNELLE**

Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas.

Si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus.
Le club qui doit donner sa réponse reçoit une notification sur la boite Zimbra du club et doit répondre par FOOTCLUB

Ces demandes doivent êtes saisie maximum 5 jours avant le match soit :
- Si le match a lieu le **SAMEDI** la demande doit être faite sur FOOTCLUBS avant **le dimanche soir**
- Si le match a lieu le **DIMANCHE** la demande doit être faite sur FOOTCLUBS avant **le lundi 18h**

Les demandes acceptées sont étudiées par les commissions le lundi soir pour homologation.

VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE DE CE FOOT SAVOIE, LE MODE OPÉRATOIRE DES DEMANDES DE MODIFICATION DE MATCH
Il sera envoyé aussi par mail à tous les clubs ainsi que sur le site du DISTRICT

Le District de Savoie de Football félicite Adrien THOMASSON

Formé au FC HAUTE TARENTAISE et ancien joueur de notre sélection SAVOIE génération 1993, pour son 1er but en ligue des champions synonyme de victoire pour le RC LENS contre ARSENAL (2 a 1).

A travers sa carrière, il contribue au rayonnement sportif de notre territoire.

Bonne continuation à lui !

SOMMAIRE

Comité directeur ..... **page 2-3**
Secrétariat ..... **page 4-5**
FAFA ..... **page 5**
Trésorerie ..... **page 6**
Commission fmi ..... **page 7-8**
Commission sportive ..... **page -9 - 11**
Commission jeune ..... **page 12-17**
Commission futsal ..... **page 18-20**
Commission des coupes ..... **page 21 -26**
Commission féminine ..... **page 27**
Commission foot loisirs ..... **page 28**
Commission technique ..... **page 29-33**
Commission d'appel en matière règlementaire ..... **page 34**
Commission des règlements ..... **page 35-36**
Commission des arbitres ..... **page 37-38**
Commission de discipline ..... **page 39 -41**
Annexes ..... **page 42**

DES SAVOIE
Partenaire du District de Football de Savoie
Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 9 Octobre 2023

Information aux Clubs

Il semblerait que de nombreux clubs n'aient pas encore utilisé les bons d'achats « Sport 2000 » offerts par le district. Attention à la date limite d'utilisation

L'opération bon d'achat NIKE/FFF est prolongée d'un mois, elle se terminera donc le 31/10.
Note aux clubs de l'US GRIGNON, FC ST JULIEN, AS BRISON SAINT INNOCENT : vous n'avez pas encore utilisé vos bons d'achat
Nike reçus dans votre boîte mail officielle.
Le bon d'achat est valable **jusqu'au 31 octobre 2023**
Le bon d'achat est utilisable **en une seule fois**
Les retours de produits ne sont pas possibles
Contact **01.34.30.10.99** et nikefootamateur@outsourcia.com

Note aux Clubs

BIOLLAY FC : Nous accusons réception de votre mail nous indiquant de ne pas présenter vos équipes sur les plateaux dans l'attente de la régularisation des licences des joueurs. A ce jour, nous constatons qu'aucune licence n'est enregistrée pour votre club, même pas les licences des dirigeants. Merci de régulariser au plus vite cette situation.

A la suite des incidents survenus lors de la rencontre U20 DRUMETTAZ – CHAMBERY SPORT 73 du 7 octobre dernier, et à la demande du club de Mercury, le district déclare auprès de la préfecture comme **match à risques** la rencontre **U20 CHAMBERY SPORT 73 – MERCURY** du 14 octobre. Un délégué officiel sera mis en place.

Information

Saisine de la Commission de Discipline par le Président du District, concernant 1 dossier de non-respect de l'Article.1 des Statuts de la Fédération.

Dans le cadre de la semaine de l'intégration qui aura lieu du 16 Octobre au 20 Octobre, La Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, organise le mercredi 18 octobre un événement consacré à l'implication de la société civile dans **l'intégration des réfugiés.**
L'évènement va se dérouler sous forme de tables thématiques, ou chacun va expliquer en quelques mots son action pour l'intégration des publics.

Cette courte présentation sera suivie d'échanges entre participants.
Parmi toutes les tables, il est prévu d'en consacrer une à la thématique de **l'intégration par le sport.**

Si vous êtes intéressés par cet événement, il est possible de vous mettre en contact avec Isabelle MANTEL du CRSB PSA SAVOIE qui communiquera vos coordonnées.

MANTEL isabelle crsb@psa-savoie.com 06 32 88 49 35

Information financement formation PSA

Formations PSA :
- Méthodologie des demandes de subventions
- La comptabilité des associations
- Découverte d'un logiciel de comptabilité simplifié
- Méthodologie des demandes de subventions

Ces formations sont financées par les municipalités d'Albertville et de Chambéry, certain club de football ne sont pas pris en compte. De ce fait le **district de Savoie propose de financer ces formations.**
Les clubs intéressés doivent s'inscrire auprès du District avant le 15 octobre 2023 en précisant la ou les formations concernées.

Vous trouverez en annexe le détail des formations

J.P Création
Sérigraphie - Flocage - Broderie
346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY
tel. 04 79 25 62 71
mail. jpcreation@jpcreation.fr

SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 9 octobre 2023

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 2 octobre 2023 au 9 octobre 2023

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:
A. S. BARBY LEYSSE OLYMPIQUE CLUB - Akim Mahiout - Jean Christophe LECOQ - Xavier Gardeil – CHAMBERY SPORT 73

Commission d'Appel en matière de Règlement :
GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE

Commission des Règlements :
U.S. MODANE - Union Olympique Albertville -

Commission Sportive:
F.C. VILLARGONDRAN (2) - ET.S. LE BOURGET DU LAC - F. C. CHAMBOTTE (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - U.S. GRIGNON - U.S. CHARTREUSE GUIERS - ENT. VAL D'HYERES (5) - U.S. MODANE (2) - ENT. S. DE TARENTAISE - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE (2) - A.S. MONT JOVET BOZEL - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (4) - FUTSAL LAC ANNECY CLUB - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (2) - FC BEAUFORTIN QUEIGE - F.C. NIVOLET (2) - FC HAUTE TARENTAISE - Union Olympique Albertville (2) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE – UNION SPORTIVE CLUSES BONNEVILLE FORON - F.C. BELLE ETOILE MERCURY – US LA MOTTE SERVOLEX – CŒUR DE SAVOIE – USC AIGUEBELLE (4) – FC ST BALDOPH -

Commission De Discipline:
Courrier :
U.S. MODANE - UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE - Emmanuel Perron - ENT. S. DE TARENTAISE - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD – Youssef LAHMIDI

Rapport :
Hervé VANNESPENNE – Patrick GALLET -

Commission Des Arbitres:
F.C. NIVOLET - Maxime Da Costa - AMLIL Mohamed Kamal - ali BOUBAKER - F.C. LA ROCHETTE - Safa LAMNII - CHRISTOPHE DUPAYS - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD – Michel. CHEVALLIER - A.S. DE BARBERAZ – Sauveur MICALLEF – Jules MULOT-MANQUAT –JS CHAMBERIENNE -

Commission Des Coupes:
F.C. BELLE ETOILE MERCURY - A.S. MONT JOVET BOZEL –

Commission Des Terrains:
Mairie de Barby - Mairie Pont de Beauvoisin Savoie –

Commission FAFA:
U.S. CHARTREUSE GUIERS - Mairie de la Bathie.

Commission de Délégation:
F.C. BELLE ETOILE MERCURY - UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission FMI:
U.S. GRAND MONT LA BATHIE –AS D'UGINE

Commission FMI:
ENT. S. DE TARENTAISE

COMMISSION FAFA

9 octobre 2023

Notes aux clubs

Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide FAFA (jusqu'à 20 000€) pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail avant **le 30 novembre 2023.** Nous restons à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités et pour vous aider à construire le dossier.

Notes aux clubs FAFA équipement

Pour les dossiers FAFA équipement, les clubs doivent informer le district et commencer à « monter » les dossiers avant le 31 janvier 2024. A cette date, nous effectuerons la ventilation de la subvention de la Savoie entre les dossiers reçus et dument complétés.

Le **MONTCEL** : Compte-tenu du niveau de complétude du dossier à la date des travaux et du montant des aides publiques déjà obtenues, le dossier ne peut pas être pris en compte par la FAFA.

DRUMETTAZ : Votre dossier concernant le terrain synthétique est incomplet. Il manque la fiche projet dument complétée.

LA MOTTE SERVOLEX : Votre dossier concernant l'éclairage LED est incomplet. Il manque la fiche projet dument complétée, la délibération de la mairie, …. Par ailleurs, merci de nous dire la date approximative des travaux.

LE PONT : Votre dossier concernant l'éclairage LED est incomplet. Il manque la délibération de la mairie, …. Par ailleurs, merci de nous dire la date approximative des travaux.

BOZEL : Nouveau terrain. Nous dire la date approximative et la nature précise des travaux.

CHARTREUSE : ECLAIRAGE LED des terrains de Saint Laurent du Pont et Entre Deux Guiers : Nous dire la date approximative des travaux afin de caler le timing de la constitution des dossiers.

TRÉSORERIE

Lundi 9 octobre 2023

Notes aux clubs

CLUB BIOLLAY FOOTBALL CLUB : A la suite de votre demande, le district vous accorde un DERNIER délai jusqu'au 30 octobre pour le paiement de votre cotisation.

ENTENTE « BASSE MAURIENNE » : Nous sommes désolés de ne pas pouvoir accéder à votre demande de ventilation des amendes de discipline par clubs. En effet, les systèmes informatiques de la FFF qui gèrent automatiquement l'imputation des amendes ne le permettent pas.

COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

10 octobre *2023*

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76
Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ABSENCE week-end du 30/09 et 01/10

Comme indiqué dans le PV précédent, suite au non-envoi de la fiche d'anomalie FMI, non appliquons les amendes prévues au niveau des règlements du district pour les clubs suivants :

- U O ALBERTVILLE

FMI : ABSENCE week-end du 07/10 et 08/10

Il est demandé aux clubs suivants d'envoyer au plus tard pour dimanche soir 15 octobre, la feuille d'anomalie FMI concernant les rencontres pour lesquelles la FMI n'a pas été utilisée.

Cadets U15 D1
U.S. LA MOTTE SERVOL 1 - GAPS 1
CHAM. SPORT 73 1 - FC BELLE ETOILE ME 1
AS BARBERAZ 1 - GJ LA SAVOYARDE 2

Sans réponse de votre part, nous appliquerons les amendes prévues au niveau des règlements du district.

IMPORTANT : Nous rappelons que dès qu'un match est mis à disposition des clubs, la FMI doit être faite, même en cas de forfait d'une équipe.

la procédure est disponible sur le site du district.

https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/09/document-absence-FMI-2023-2024.pdf

FMI : TABLETTES et point d'attention

Comme déjà indiqué sur plusieurs PV, le district n'a pas de tablettes à mettre à disposition des clubs
Vous devez vous en procurer une qui réponde aux critères demandés

- RAM : 2Gb
- Ecran : 10"(Android) / 9.4"(Ipad)
- Résolution Ecran : 1280 x 800 pixels
- Batterie : 6400 mAh
- CPU : Quad-core ARM @ 1.8GHz
- Capacité de stokade : 16Gb

ATTENTION : Certaines nouvelles tablettes ont un nouveau système d'exploitation qui ne permet pas de charger l'application FMI à partir du store.

Les tablettes récentes concernées indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Une procédure validée par certains clubs déjà, permet de contourner le problème

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

Télécharger le lien APK :

- **https://app.lfpl.fr/fmi/feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk**

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici un exemple de procédure pour les tablettes Lenovo TAB M10.

1. **Paramètres**
2. **Applis et notifications**
3. **Préférences avancées**
4. **Accès spécifiques des applications**
5. **Installation d'applis inconnues**
6. **Sélectionner « Chrome »**
7. **Autoriser cette source**

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI
Et sur internet dans assistance FMI (adresse HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31
Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 09 octobre 2023

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Christophe VALENTINO, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS RECUS

CA MAURIENNE : Courrier reçu, nous comprenons vos problèmes de planning mais ce n'est pas au District de les subir.

ES TARENTAISE : lu et noté, changement de terrain D4B le 08/10/2023 hors délai
Pour faire l'inversion terrain sur la FMI, prévenir les instances avant 18h00 le lundi qui précède la journée du week-end.

FC NIVOLET : lu et noté, le téléthon est prévu le vendredi 08/12/2023, la rencontre de votre équipe D2 se joue~~ra~~ le dimanche 10/12/2023 en déplacement.

ENT TARENTAISE :lu et noté

US LA RAVOIRE : Feuille de match papier de la rencontre D3B du 01/10/2023 reçue

ASS SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE : lu et noté, les rencontres sont maintenues sur la commune de GRESY MONTAILLEUR.

UO ALBERTVILLE : lu et noté, la rencontre D1 du 14/10/2023 sur terrain synthétique

FC BEAUFORTIN QUEIGE : lu et noté, nous confirmant leur forfait du 09/10/2023

FORFAIT

Forfait journée du 08/10/2023 D4B 1er Forfait de l'équipe de **FC BEAUFORTIN QUEIGE**

HOMOLOGATION

Article 39-4 Règlement du District :
Match N°26476978 D4B du 01/10/2023 Aller Inversé ES TARENTAISE 3/ AS HTE COMBE SAVOIE 1
1er Forfait du club : ES TARENTAISE 3 (Amende 175€ District)
Résultat : ES TARENTAISE 3 : 0 but, -1 point
AS HTE COMBE SAVOIE 1: 3 buts, 3 points

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Article 24-2-5 District de Savoie :
Reçu :
Comme indiqué dans le PV précédent, suite au non-envoi de la fiche couleurs maillots, nous appliquons l'amende prévue (35€) au niveau des règlements du district pour les clubs suivants.
CHAM SPORT 73, SF CHALLES, FC BAUGES, FC Du NIVOLET 2 .

Couleurs maillots de prêt sur l'imprimé non renseignées :

ES TARENTAISE, HAUT FOOTBALL CHAMBERY, JS CHAMBERY

PROGRAMMATION MATCHS EN RETARD

Match N° :26524514 du 15/10/2023 D2 **AS UGINE1/ MODANE US 1**
La commission programme la rencontre à 12H45 motif : match
Coupe Laura féminine à 15H au Stade De Montmain (UGINE)

Match N° 26473828 (D3B) du 15/10/2023
CA MAURIENNE 2 / FC VILLARGONDRAN1 reporté à une date ultérieure
Qualification pour le 5éme tour coupe de France du club FC VILLARGONDRAN.

Match reporté N°26473936 (D3B) du 01/10/2023
US GRIGNON1 / FC VILLARGONDRAN 1 la commission le reprogramme
Le 01/11/2023 à 14H30.

Match reporté N° 26466779 D3B du 10/09/2023
CHALLES SF 1/ ENT VAL D'HYERES 2 la commission le reprogramme
Le 01/11/2023 à 14H30.

Match reporté N° 26468279 D2 du 10/09/2023
FC SUD LAC 1 / CŒUR DE SAVOIE 1 la commission le reprogramme
Le 01/11/2023 à 14H30

Notes aux clubs

CHAMBERY SPORT 73 : par souci d'équité sportive, dorénavant la commission s'oppose à l'inversion de vos rencontres à domicile (nous avons déjà toléré l'inversion de la rencontre de la journée 3)
vous avez été notifié sur le PV du 26 juin 2023 d'une suspension de terrain avec obligation de trouver un terrain de repli à plus de 30 KMS.

Rappel aux clubs : merci de vérifier les informations sur la FMI avant de signer et clôturer la feuille de match.

Si des clubs désirent encore engager des équipes en D5 merci d'effectuer votre engagement via FOOTCLUBS d'ici le vendredi 14/10/2023, vous serez alors intégré dans une 3éme poule mais ne serez pas éligibles aux Play off de la phase de printemps.

Divers rappels aux clubs

Article 34 - Calendriers

ARTICLE 34-1-1
L'engagement d'un club au championnat du District comporte pour lui le respect
Du calendrier. Aucun report ne sera admis, excepté pour disputer des rencontres dans le cadre des fédérations affinitaires au stade fixé par la F.F.F toutefois, le District pourra refuser si les aléas du Calendrier du District, à cause d'intempéries, l'exigent.

Article :34-1-2
Les clubs pourront modifier les dates et les horaires des rencontres ou les inverser
Pour les matchs Aller, avec l'accord des deux clubs.

Article :26-10-2
A partir d'une date fixée chaque année par le comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1point)
L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation.
La Commission sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE
« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.fff.fr »

VEUILLEZ renseigner au plus tôt sur foot club les contacts club saison 2023/2024
« Au moins 2 personnes du club »
Afin de pouvoir joindre le club le week-end en cas de divers problèmes MERCI.

36 - 2 – 1 - Match se déroulant en nocturne

1) **Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5 selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des deux (2) clubs), le samedi à la demande seule du club recevant. 23 Règlements sportifs du District de Savoie de Football & Annexe Championnats Jeunes Saison 2019/2020 L'heure de la rencontre sera fixée à 20 H 00 son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.**

2) **Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi ou le vendredi à 18 H 00 ou 19 H 00. Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Sportive 15 jours au plus tard avant la première journée de compétition. Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Sportive 15 jours avant la date de la rencontre (Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 H 00 le samedi).**

COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du Lundi 09 octobre 2023

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Présent : Mr HANS Alain

Courrier club reçu

ENTS – DRUMETTAZ MOUXY : terrain synthétique homologué, les matchs peuvent se jouer dessus.

GJ LA SAVOYARDE : reçu planning des terrains
GAPS : reçu planning des terrains
ENTS DRUMETTAZ MOUXY : Lu et noté
GAPS : Lu et noté

CHAMPIONNATS

Les Matchs remis du 23/09/23 suite coupe GAMBARDELLA au 01/11/23 :

US LA MOTTE SERVOLEX 2 // CHAMBERY SPORT 73
AS BOZEL // GJ LA SAVOYARDE

Les Matchs remis du 07/10/23 suite coupe GAMBARDELLA au 04/11/23

AS BOZEL // GJ LA SAVOYARDE
US LA MOTTE SERVOLEX 2 // GAPS

Les clubs peuvent jouer à une autre date avec accord des deux clubs avant les dates prévues.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

GAPS : Le match N° 26781104 **GAPS // ST-PIERRE SPORT 1** se jouera à NOVALAISE à 14 H 30
GJ LA SAVOYARDE : Le match N°26780939 **GJ LA SAVOYARDE 1 // ENT S DRUMETTAZ MOUXY 1** se jouera à LAISSAUD à 15 H 00

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent IMPERATIVEMENT vérifier FOOT CLUB avant le LUNDI SOIR 18 H 00 car certains clubs font des demandes de changements qui ne sont pas, ni ACCEPTE ni REFUSE et si aucune réponse, la commission et le secrétariat ne peuvent pas faire la MODIFICATION.

le Local Brasserie Locavore
MADE IN SAVOIE PRODUITS LOCAUX HAUTE-SAVOIE & ISERE

U17 **Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41**

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB **avec accord des deux clubs concernés**

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT
Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci. A MONTAILLEUR
Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Note aux clubs

Pour toute modification d'horaire de match, il faut faire une demande de changement sur FOOTCLUB 15 jours avant.
ARTICLE 36.2.1 des règlements

CHAMPIONNATS - CHANGEMENTS WEEKEND

Match n°26765144 : CHAMBERY SAVOIE FOOT-2 - JS CHAMBERIENNE 1 se jouera à 14H30 stade MAGER 2
Match n° 26762264 : AIX FC 1 – ENT S DRUMETTAZ MOUXY 1 se jouera à 19H00 stade GARIBALDI
Match n° 26725812 : US LA MOTTE- CAM SAINT JEAN DE MAURIENNE se jouera à16H00
Match n° 267 25813 : AS HAUTE COMBE- ENT BASSE MAURIENNE se jouera à 16H30 à MONTAILLEUR
Match n°26771448 : ENT FC MAURIENNE 2 - AS UGINE 1 se jouera à 15H00 stade M. FAURE BRAC à ST MICHEL DE MAURIENNE
Match n°26780777 : UO ALBERTVILLE-1 GAPS 2 : se jouera sur le synthétique du stade SAUVAY
Match n° 26780778 : ENT VAL D'HYERES1 - ENT CHAUTAGNE CULOZ 1 se jouera stade de MONTAGNOLE

ATTENTION

Les matchs retards seront programmés les 21, 28 octobre et 1er novembre.

Vous trouverez en annexe de ce FOOT SAVOIE le prévisionnel printemps des poules 2023/2024

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Courriers clubs reçus

A) **COURRIER** DES CLUBS : **LIEUX DES RENCONTRES.**
LA SAVOYARDE / GAPS / AIGUEBELLE / HTE. TARRENTAISE / A.S. HTE. COMBE SAVOIE / U.O. ALBERTVILLE / NIVOLET / COGNIN.

Lieu des différentes rencontres

D.1 POULE. A.
Match N°.26733954. GAPS 1 / G.J LA SAVOYARDE 1. Se joue à LA BRIDOIRE.
Match N°.26987450. ENT.BASSE MAURIENNE 1 / CHAMBERY SAVOIE FOOT 2.
Se joue au stade Aimé CHIANALE à ST. ETIENNE DE CUINES.

D.2.POULE A.
Match N°.26835623. AS. HTE COMBE SAVOIE 1 / ENT FC. MAURIENNE 1.
Se joue au stade Jean Baptiste MANZONI à MONTAILLEUR.
Match N°.26986824. F.C. HTE. TARENTAISE 2 / BAUGES F.C. 1. Se joue à BOURG ST. MAURICE.
Match N°.26986825. F.C. NIVOLET 3 / COGNIN SPORT 1. Se joue au stade de BASSENS.

D.2.POULE C.
Match N°.26987694. ENT. BASSE MAURIENNE 2 / ST. PIERRE SPORT 1.
Se joue à ST. REMY DE MAURIENNE / Stade Henri PRAZ.

MATCH REMIS

D.2.A. DU 17/09/2023.
Match N°.26837879 A.S. UGINE 1 / A.S. HAUTE COMBE DE SAVOIE 1. (22 octobre 2023)
Ou en accord avec les deux clubs à une date qui vous convient. (Disponible sur le site du District)

RAPPEL

Toujours vous munir avant une rencontre d'une feuille de match Papier en cas de panne F.M.I. (
Merci au Club d'AIGUEBELLE d'avoir faire une feuille de match papier le week-end dernier

U15 A HUIT

GAPS / A.S. BARBERAZ / ST. PIERRE SPORT FOOTBALL/ ENT VAL D'HYERES / ENT S DRUMETTAZ MOUXY / U.OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Pour INFO aux autres clubs

Vous avez encore le temps d'inscrire des équipes dans ce championnat complémentaire.

NOTE AUX CLUBS

LA PLATEAU DU 15 OCTOBRE 2023 à ST PIERRE D'ALBIGNY EST AVANCE AU SAMEDI 14/10 A 15H.

La commission demande au club de ST. PIERRE SPORT de prévenir les équipes participantes à ce plateau.
Suite à ce changement d'heure le GAPS ne peut pas se déplacer absence de l'éducateur qui joue en U/20.

REÇU FEUILLE DE PLATEAU

PLATEAU DU 01/10/2023 CLUB ORGANISATEUR A.S. BARBERAZ.
A.S. BARBERAZ / ST. PERRE SPORT / E.S. DRUMETTAZ / GAPS.
Pour info utilisé bien **les feuilles de match catégorie U/15 à 8** que vous trouverez sur le site du DISTRICT.

Vous trouverez en annexe de ce FOOT SAVOIE le prévisionnel printemps des poules 2023/2024

U13 **Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21**
Faïçal REMILI : 06 18 18 30 28

Courriers

INFOS CLUBS = PROGRAMME DES MATCHS :

ENT VAL D'HYERES :
Le match D3 B :
ENT VAL D'HYERES 3 contre VILLARGONDRAN 2 se jouera au stade de Montagnole à 13H30

USC AIGUEBELLE :
Les matchs de D2 et D3 poule B
USC AIGUEBELLE 2et 3 contre FC NIVOLET 3 et 5 se joueront au stade Henri PRAZ à SAINT REMY DE MAURIENNE à 15H30
Le match FC HAUTE TARENTAISE contre AS HAUTE COMBE SAVOIE 1 se jouera au stade ALBERT MARTIN à BOURG à 14H00

GJ LA SAVOYARDE :
Les matchs de D2 et D3 poule B
GJ LA SAVOYARDE 1 et 3 contre ES LE BOURGET 1 et 2 se joueront au stade Albert SERRAZ à MONTMELIAN à 14H00

UO ALBERTVILLE :
Les matchs D2 et D3, poule C.
UO ALBERTVILLE 1 et 2 contre FC BELLE ETOILE MERCURY 2 et 3 se joueront au stade des sports (synthétique) à 14H00

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE :
Les matchs D1B et D2C
AS HAUTE COMBE 1 contre AIX FC 2 2 et AS HAUTE COMBE 2 contre AS MONT JOVET BOZEL 1 se joueront au stade de Grésy à MONTAILLEUR à 14H00

FC CHAMBOTTE :
Les matchs D2 et D3 A, FC CHAMBOTTE 2 contre ENT VAL D'HYERES 1 et FC CHAUTAGNE 4 contre ENT VAL D'HYERES 2 se joueront au stade Francis YVARS de LA BIOLLE à 13H30

FEUILLES DE MATCHS

Les feuilles de matchs doivent être transmises au District, dans la semaine suivant les matchs.

Merci d'envoyer vos feuilles de matchs, catégorie U13 à U7, numérisé à l'adresse suivante : efroger@savoie.fff.fr

U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

09 octobre 2023

Journée du 21/10 :

Les équipes premières sont concernées par la coupe U11 Crédit agricole.
Toutes les autres équipes peuvent s'arranger et organiser des plateaux sur cette date.

Calendrier

Le calendrier est en cours d'élaboration pour les journées après les vacances scolaires. Si certains clubs ont des desideratas, ils doivent parvenir au district impérativement **avant le lundi 16 octobre à 18h.**

ATTENTION : ils manquent beaucoup de feuilles d'effectif en ce début de saison...

A TOUS LES CLUBS :
La commission rappelle que vous devez :
- prévenir **au plus tôt** le club recevant et le district de votre absence lors d'un plateau.
- venir sur chaque plateau avec votre feuille d'effectif et la remettre au club accueil.
- faire parvenir vos feuilles de critérium et feuilles d'effectif au district. Vous pouvez les envoyer **en 1 seule pièce jointe** par mail à Édouard FROGER.

Merci d'envoyer vos feuilles de matchs, catégorie U13 à U7, numérisé à l'adresse suivante : efroger@savoie.fff.fr.

COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 9 octobre 2023

Saison 2023/2024
Engagements

Procédure d'engagement 2023/2024

Pour cette saison 2023/2024 suite au changement du module compétition la procédure des engagements se trouvent modifiés POUR TOUTES LES CATEGORIES : SENIORS à U 13

Les clubs devront engager leurs équipes impérativement, par foot club avant les dates suivantes.
les désidératas sont également à saisir sur foot club (jumelage, alternance et indisponibilités des terrains…) avant les dates limites d'inscription des engagements ci-dessous.

Rappel date limite engagements/Désidératas

Echéancier engagements/désidératas 2023/2024
par Footclub

Futsal

Coupe de Savoie (Seniors à U13)	(gratuit)	26 novembre 2023

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL AU 02.10.2023
ASS FUTSAL ROCHETTE O 2
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL BOURGET UNITED
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY
Coté Savoie

A S THONON
CBF 74
FLAC 2
Coté Haute Savoie
Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.
Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres(aller/retour)
Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)
Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023

Voici les 3 premières journées du calendrier, un bug informatique ne permettant pas sa mise en ligne sur le site.

ATTENTION, EXCEPTIONELLEMENT UTILISATION D'UNE FEUILLE DE MATCH PAPIER POUR LA PREMIERE RENCONTRE

JOURNEE N° 1
FUTSAL BOURGET UNITED contre **U S CHARTREUSE GUIERS**
SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 GYMNASE MARLIOZ A AIX LES BAINS A 20H00

FLAC 2 contre **AS THONON**
SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 GYMNASE SOMMEILLER A ANNECY A 12H30

EXEMPT contre CBF 74

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY contre A **FUTSAL ROCHETTE O 2**
JEUDI 19 OCTOBRE 2023 GYMNASE COTE ROUSSE A CHAMBERY A 20H45

JOURNEE N°2
CBF 74 contre **A FUTSAL ROCHETTE O 2**
SAMEDI 4 NOVEMEBRE 2023 GYMNASE BRIFFOD A BONNEVILLE A 18H00
AS THONON contre EXEMPT

FUTSAL BOURGET UNITED contre **HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY**
SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023 GYMNASE MARLIOZ A AIX LES BAINS A 20H00

FLAC 2 contre **US CHARTREUSE GUIERS**
SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023 GYMNASE SOMMEILLER A ANNECY A 12H30

JOURNEE N° 3
FLAC 2 contre **FUTSAL BOURGET UNITED**
SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023 GYMNASE SOMMEILLER A ANNECY A 12H30

A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre AS THONON
VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE

EXEMPT contre US CHARTREUSE GUIERS

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY contre CBF 74
JEUDI 09 NOVEMBRE 2023 A 20H45 GYMNASE DE COTE ROUSSE A CHAMBERY

Le NOUVEAU calendrier sera prochainement en ligne, des problèmes informatiques nous rendent cette publication difficile.

NOUS VOUS JOIGNONS LE CALENDRIER DES 3 PREMIERES JOURNEES, VOUS AVEZ EGALEMENT RECU UN MAIL POUR CES JOURNEES

Toutes les excuses de la commission pour ces désagréments.

JOURNÉE 1

Exempte - CBF74 1 N° 582531
N° de match 27422091
16/10/2023 - H
NA
Dossiers | Officiels

HFCC 1 N° 561254 - A. FUTSAL ROCHETTE O 2 N° 580702
N° de match 27422092
19/10/2023 - 20H45
Dossiers | Officiels

FUTSAL LAC ANNECY 2 N° 590486 - AS-THONON 1 N° 582180
N° de match 27422090
21/10/2023 - 12H30
Dossiers | Officiels

FUTSALBOURGET UNITED 1 N° 582738 - US CHARTREUSE GUIERS 1 N° 541514
N° de match 27422089
21/10/2023 - 20H
AIX LES BAINS - GYMNASE DE MARLIOZ
Dossiers | Officiels

JOURNÉE 2

AS-THONON 1 N° 582180 - Exempte
N° de match 27422094
29/10/2023 - H
NA
Dossiers | Officiels

FUTSAL LAC ANNECY 2 N° 590486 - US CHARTREUSE GUIERS 1 N° 541514
N° de match 27422096
04/11/2023 - 12H30
Dossiers | Officiels

CBF74 1 N° 582531 - A. FUTSAL ROCHETTE O 2 N° 580702
N° de match 27422093
04/11/2023 - 18H
Dossiers | Officiels

FUTSALBOURGET UNITED 1 N° 582738 - HFCC 1 N° 561254
N° de match 27422095
04/11/2023 - 20H
AIX LES BAINS - GYMNASE DE MARLIOZ
Dossiers | Officiels

JOURNÉE 3

Exempte - US CHARTREUSE GUIERS 1 N° 541514
N° de match 27422099
06/11/2023 - H
NA
Dossiers | Officiels

HFCC 1 N° 561254 - CBF74 1 N° 582531
N° de match 27422100
09/11/2023 - 20H45
Dossiers | Officiels

A. FUTSAL ROCHETTE O 2 N° 580702 - AS-THONON 1 N° 582180
N° de match 27422098
10/11/2023 - 21H
VALGELON LA ROCHETTE - GYMNASE DU CENTENAIRE
Dossiers | Officiels

FUTSAL LAC ANNECY 2 N° 590486 - FUTSALBOURGET UNITED 1 N° 582738
N° de match 27422097
11/11/2023 - 12H30
Dossiers | Officiels

COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 09 octobre 2023

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Maurice BILLAUD
Excusé : Ghislaine RAYNAL

COUPE de FRANCE 2023-2024

5émes tour le 14 & 15 octobre 2023

AS DE MONTCHAT LYON	vs	JS CHAMBERIENNE
O CENTRE ARDECHE	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
VILLARGONDRAN	vs	FC SEYSSINS

COUPE de FRANCE FEMININES 2023-2024

3émes tour le 14 & 15 octobre 2023

HTE TARENTAISE FC 1	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

COUPE GAMBARDELLA 2023-2024

4èmes tour le 21 & 22 octobre 2023

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

3 èmes tour le Dimanche 29 octobre 2023 à 14h30

LA BATHIE 1	vs	JS CHAMBERY 2
VAL D'HYERES 1	vs	ST PIERRE ALBIGNY 1
LA ROCHETTE 1	vs	UO ALBERTVILLE 1
AIGUEBELLE 1	vs	GRIGNON 1
LA RAVOIRE US 1	vs	BAUGES 1
MODANE 1	vs	MERCURY BELLE ETOILE 1
FC NIVOLET 2	vs	CŒUR DE SAVOIE 1
HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1	vs	CAM 1
FC LAISSAUD 1	vs	US PONTOISE 1
NOVALAISE 1	vs	CHAUTAGNE 1

RAFFIN

Tour de cadrage le Dimanche 10 mars 2024 à 14h30

AIGUEBELLE 2	vs	CUINES 2
CA YENNE 2	vs	LA RAVOIRE US 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	US PONTOISE 2
FC BELLE ETOILE MERCURY 2	vs	EXEMPT

FEMININES A 8

1er tour le Dimanche 29 Octobre 2023 à 10h00 à 10h00

ST REMY 1	vs	AIGUEBELLE 1
MONTMELIAN 1	vs	ENT GFVD 2
PORT CX RGE/LE BOURGET	vs	CŒUR DE SAVOIE 1
LA ROCHETTE 1	vs	FCHT
CHAUTAGNE 1	vs	US DOMESSIN 1
CHAMBERY SPORT 73	vs	EXEMPT

U20 TRIQUET

Tirage effectué par Serge COHEN trésorier au district

1er tour le samedi 28 octobre 2023
(suivant club encore engagé en GAMBARDELLA)

US LA MOTTE SERV 1	vs	MERCURY B. ETOILE FC 1
J.S. CHAMBERIENNE 1	vs	CHAM. SPORT 73 1
DRUMET. MOUXY ES 1	vs	ST BALDOPH FC 1
ST PIERRE SPORT 1	vs	GAPS 1
A.S. MONT JOVET BOZE 1	vs	GJ LA SAVOYARDE 1

U17 TRONCY

1er tour match en retard le Samedi 21 octobre 2023

AIX FC 1	vs	US LA MOTTE SERV 1
DRUMET. MOUXY ES 1	vs	FC CHAMBOTTE 1
ENT FOOTBALL CHAUTAGNE 1	vs	MERCURY B. ETOILE FC 1
HAUTE TARENTAISE FC 1	vs	GJ LA SAVOYARDE 1

Deux dates pour ce 2èmes tour

2èmes tour le Samedi 21 octobre 2023

LA RAVOIRE US 1	VS	AS HAUTE COMBE 1
CA MAURIENNE 1	VS	AIGUEBELLE USC 1
NIVOLET FC 1	VS	J.S. CHAMBERIENNE 1
CHAMBERY SAVOIE FOOT 1	VS	CHARTR. GUIERS US 1
A.S. D'UGINE 1	VS	EXEMPT

2èmes tour le Samedi 28 octobre 2023

US MODANE 1	VS	DRUMET. MOUXY ES 1 OU FC CHAMBOTTE 1
GAPS 1	VS	HAUTE TARENTAISE FC 1 OU GJ LA SAVOYARDE 1
AIX FC 1 OU US LA MOTTE SERV 1	VS	ENT FOOTBALL CHAUTAGNE 1 OU MERCURY B.E FC 1

U15 PILLET

2èmes tour le Dimanche 22 octobre 2023

U.S. LA MOTTE SERVOL 1	VS	DRUMET. MOUXY ES 1
CHARTR. GUIERS US 1	VS	F.C. LA ROCHETTE 1
CHAMBERY SAVOIE FOOT 2	VS	CA MAURIENNE 1
GJ LA SAVOYARDE 1	VS	AIGUEBELLE USC 1
UO ALBERTVILLE 1	VS	NIVOLET FC 2
GAPS 1	VS	HAUTE TARENTAISE FC 2
ENT VAL D'HYERES 1	VS	ST PIERRE ALBIGNY 1
J.S. CHAMBERIENNE 1	VS	AIX FC 2
MERCURY B. ETOILE FC 1	VS	EXEMPT

U13 PITCH

Tour de cadrage le 21 Octobre 2023 à 14h00

Qualifié le 1er de chaque plateau + le meilleur 2èmes

Merci de transmettre les feuilles de plateau par sms (avec photo) avant 20h00

A COGNIN

Plateau N° 1

ST BALDOPH

JS CHAMBERY

COGNIN

GRIGNON

A LA BATHIE

Plateau N° 2

SUD LAC

LA BATHIE - QUEIGE

DOMESSIN

BAUGES

1er tour le Samedi 4 novembre 2023

Tirage prévu le 23 octobre 2023

U13 PIGNIER

1er tour le Samedi 21 octobre 2023 à 14h00

Qualifiés les 1er et 2èmes de chaque plateau

A AIX

Plateau N° 1

DRUMETAZ MOUXY

AIX FC

YENNE

ENT BASSE MAURIENNE

CHAMBERY SAVOIE FOOT

A GAPS

Plateau N° 2

ST PIERRE

MARTHOD

GAPS

VAL D'HYERES

A LA SAVOYARDE

Plateau N° 3

UGINE

CHARTREUSE

SAVOYARDE

NIVOLET

A ALBERTVILLE

Plateau N° 4

BIOLLAY

UOA

LA ROCHETTE

BOZEL

A MERCURY

Plateau N° 5

ES TARENTAISE

MERCURY

LA MOTTE SERVOLEX

CAM

AU BOURGET

Plateau N° 6

FCHT

BARBERAZ

CHAMBERY SPORT 73

BOURGET DU LAC

A LA RAVOIRE

Plateau N° 7

MODANE
LA RAVOIRE
BELLEY
CHAUTAGNE

A HTE COMBE

Plateau N° 8

CHAMBOTTE
HTE COMBE DE SAVOIE
FC MAURIENNE
LE MONTCEL

U13 SERALINI

1er tour le Samedi 30 Mars 2024 à 14h00

Qualifiés les 1er et 2èmes de chaque plateau

A DOMESSIN

Plateau N° 1

SUD LAC
ST BALDOPH
DOMESSIN
JS CHAMBERY

A BAUGES

Plateau N° 2

LA BATHIE
COGNIN
BAUGES
GRIGNON

U11 CREDIT AGRICOLE

1er tour le Samedi 21 octobre 2023 à 10h00

Qualifiés les 1er et 2èmes de chaque plateau

A CHAMBOTTE

Plateau N° 1

AS BARBERAZ 1
FC CHAMBOTTE 1
CS BELLEY 1
EF CHAUTAGNE 1
LA RAVOIRE 1

A SUD LAC

Plateau N° 2

AS LE MONTCEL 1
ES DRUMETTAZ MOUXY 1
YENNE 1
FC SUD LAC 1
GAPS 1

A LA MOTTE

Plateau N° 3

US CHARTREUSE 1
VAL D'HYERES 1
FC NIVOLET 1
US LA MOTTE SERVOLEX 1
VILLARGONDRAN 1

A LA JS CHAMBERY

Plateau N° 4

FC MERCURY 1
COGNIN 1
DOMESSIN 1
JS CHAMBERY 1
CHAMBERY SPORT 73 1

A ALBERTVILLE

A LA BATHIE

Plateau N° 5
CŒUR DE SAVOIE 1
UO ALBERTVILLE 1
US MODANE 1
FCHT 1
LE BOURGET DU LAC 1

Plateau N° 6
MONTMELIAN 1
ST MICHEL 1
LA BATHIE 1
ST PIERRE SPORT 1
CHALLES 1

A BASSE MAURIENNE

Plateau N° 7
BOZEL 1
ENT BASSE MAURIENNE 1
CAM 1
UGINE 1
MARTHOD SF 1

A ST BALDOPH

Plateau N° 8
US GRIGNON
ES TARENTAISE 1
BAUGES FC 1
ST BALDOPH 1
AIX FC 1

A LA ROCHETTE

Plateau N° 9
BIOLLAY FOOTBALL CLUB 1
LA ROCHETTE 1
QUEIGE 1
LAISSAUD 1
HAUTE COMBE SAVOIE 1

Exempt : Chambéry Savoie Foot => vainqueur 2023

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons
La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le Dimanche soir avant 20heures.
En cas de problème de TRAMSMISSION de FMI
Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1er page)
Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs ne respectant pas ces demandes.

COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 9 octobre 2023

Le nouveau calendrier est en ligne. Les résultats de la première journée sont pris en compte.

Toutes les excuses de la commission pour ces désagréments.

JOURNÉE DU 15 OCTOBRE 2023

F.C. LA ROCHETTE 1 N° 504263	0 - 6	DOMESSIN U.S. 1 N° 527260
N° de match 27288501 24/09/2023 - 10H LA CROIX DE LA ROCHETTE - STADE MAURICE REY 1		
Dossiers		Officiels
Exempte	-	ENT. APCR ESB 1 N° 533835
N° de match 27289029 15/10/2023 - H NA		
Dossiers		Officiels
COEUR SAVOIE FOOT 1 N° 581480	-	ST REMY UN.SP 1 N° 523657
N° de match 27288365 15/10/2023 - 10H LES MARCHES - STADE MUNICIPAL		
Dossiers		Officiels
CHAM. SPORT 73 1 N° 581932	-	ENT F CHAUTAGNE 1 N° 551644
N° de match 27288595 15/10/2023 - 10H CHAMBERY - STADE BOUTRON		
Dossiers		Officiels
MONTMELIAN AF 1 N° 504230	-	ENT.GFVD 2 N° 504447
N° de match 27288781 15/10/2023 - 10H MONTMELIAN - STADE ALBERT SERRAZ 2		
Dossiers		Officiels
U.S.C AIGUEBELLE 1 N° 515259	-	FC DE HTE TARENTAISE 2 N° 551562
N° de match 27289030 15/10/2023 - 10H ST PIERRE DE BELLEVILLE - Stade Roger Maillet		
Dossiers		Officiels

Forfait général de CHAMBERY SPORT 73

Note au club

CHAMBERY SPORT 73 : Nous prenons acte du forfait général de votre équipe que nous regrettons.

COMMISSION FOOT LOISIRS

Président : Fabien FONTAINE
commissionloisir@savoie.fff.fr

Bonjour,

Vous souhaitez aller plus loin dans la mise en place du Futnet au sein de votre club ? Vous avez la possibilité de participer à 2 rendez-vous.

WEBINAIRE N°1

Jeudi 12 octobre 2023 - 18h30 - 19h30
Créez votre section de Futnet

Inscrivez-vous au webinaire sur la création d'une section de Futnet

S'INSCRIRE

Nous évoquerons ici tous les points à anticiper
pour lancer une section de Futnet au sein de votre club

WEBINAIRE N°2

Jeudi 12 octobre - 19h30 - 20h30
Développez votre section de Futnet

Participez au webinaire pour développer votre section de Futnet existante

S'INSCRIRE

Vous obtiendrez ici toutes les informations pour faire évoluer votre section

Qu'est-ce que le Futnet (Tennis ballon) ?

Le Futnet, connu aussi sous le nom de tennis ballon, oppose deux équipes d'une à trois personnes (2 contre 2 préconisé), séparées par un filet, sur un terrain rectangulaire constitué d'une aire de jeu et d'une zone de dégagement. L'objectif est de faire rebondir le ballon dans les limites du camp adverse sans que l'équipe ne parvienne à le renvoyer après un rebond.

Adapté à tous, le Futnet convient très bien aux jeunes (à partir de U11), aux femmes, aux hommes mais aussi aux personnes porteuses d'un faible handicap. Cette pratique mixte et intergénérationnelle est rendue possible par l'absence de contact entre les joueuses/joueurs.

COMMISSION TECHNIQUE

Lundi 9 octobre 2023

Contacts :
Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr
Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr
Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.
ATTENTION la procédure d'inscription a changé.
Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie
https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates desformations sur le site du District (rubrique formation)
N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs
Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires surl'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.
Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.
Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS
RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.

Formations 2023 - 2024

- Module « Gardien de but » Initiation - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 21 octobre 2023 et samedi 4 novembre 2023
Lieu : SAINT PIERRE D'ALBIGNY
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **5**
Sébastien GUABELLO (FC CHAMBOTTE)
Romain GARRIGUES – Jordi MONACHON (FC NIVOLET)
Quentin LANDRAGIN (GAPS)
Steve ROGISSART (COGNIN SP)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : jeudi 2 novembre 2023 et samedi 9 décembre 2023
Lieu : SAINT LAURENT DU PONT
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **5**
Bastien HALTER - Maxence VELON (FC CHAMBOTTE)
Quentin GRADEL – Enzo MYNDLAS (US CHARTREUSE GUIERS)
Enzo MIGNOGNA (AIX FC)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 9 décembre 2023 et samedi 13 janvier 2024
Lieu : DRUMETTAZ CLARAFOND
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **19**
Théo LUCET (USC AIGUEBELLE)
Laurent BRUNET - Fabrice RELA (AIX FC)
Yanis KETTANI (US LA RAVOIRE)
Nicolas BRUNET – Lucas THIBAUD (FC LAISSAUD)
Raffet ZORLU (MONTMÉLIAN A)
Chérif SORIBA (FC NIVOLET)
Jim NZABABELIMFURA (ENT DRUMETTAZ MOUXY)
Jean Christophe DUISIT (SAINT PIERRE SPORT)
Julien VAREILLE (US LA MOTTE SERVOLEX)
Candidats non prioritaires car hors département
Lucas BONIN – Sofian GHILAS – Morgan PERNOD – Othmari IHNANE (CS BELLEY)
Guylain BAUDELOT (CS AMPHION PUBLIER)
Jonathan SERIGNAN (MEYTHET ES)
François MENDES (FC ARENTHON)
Noah AMOUDRUZ BRUN (CSA POISY)

- Formation CFI « FUTSAL U13/U15 » Module Base Initiation - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 16 décembre 2023 et dimanche 17 décembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **0**

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes
Dates : dimanche 14 janvier 2024 et dimanche 28 janvier 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **5**
Julia CARROZ PITINO (ENT VAL D'HYERES)
Quentin LANDRAGIN – Nadia ARAB LANDRAGIN (GAPS)
Candidats non prioritaires car hors département
Simon ROYER (UNION SALEVE FOOT)
Vincent REY (ENT S THYEZ)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 1er mars 2024 et lundi 15 avril 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **0**

- Formation CFI U9 Mineurs Filles - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 1er mars 2024 et lundi 15 avril 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **0**

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **3**
Victoria DOS SANTOS (ETS LE BOURGET DU LAC)
Frédéric BARAS (AIX FC)
Yves VERDOYA (COGNIN SP)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **13**
Abdelkader DJEBABLIA (AIX FC)
Baptiste BOIS - Quentin LANDRAGIN (GAPS)
Jean OLIVEIRA – Benoit VACHER (FC LAISSAUD)
Lazare SOULI – Élodie SOULI - Joan MARTINET (FC SUD LAC)
Romain PELLICIER – Adrien BERTHOLIO – Robin GUILLAT – William GALOFARO (US CHARTREUSE GUIERS)
Candidats non prioritaires car hors département
Valentin PEREIRA (FC BALMES NORD ISERE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 9 mars 2024 et samedi 23 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **6**
Mohamed ALTUNGOLLER – Nicolas PORRO (AS UGINE)
Mathis GARAVEL (US CHARTREUSE GUIERS)
Candidats non prioritaires car hors département
Sofian GHILAS (CS BELLEY)
Sébastien DE MARCHI (AS SILLINGY)
Antony CORREIA (FC LA FILIERE)

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 9 novembre 2023
Lieu : LA MOTTE SERVOLEX
Coût : 70 €
Inscriptions reçues : **5**
Noa DUTREMBLE (AIX FC)
Cyril LAMBERT (FC SUD LAC)
Nicolas PIVIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)
Candidat non prioritaire car hors département
Thomas DE SOUSA (FC LES MARTRES D'ARTIERE LUSSAT)
Andréa SALERNO (US ANNECY LE VIEUX)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 21 novembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 14 décembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **1**
Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 7 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscriptions reçues : **3**
Théo ALEXANDRE (ENT F CHAUTAGNE)
Alexandre ROUX (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département
Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : lundi 25 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 2 mai 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 23 mai 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 4 juin 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 18 juin 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Crédit Mutuel

COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Maurice BILLAUD

9 octobre 2023

Convocations

DOSSIER N°1 : Appel du Club de Groupement La Savoyarde contre la décision de la commission des règlements parue dans le PV n°640 du 27 septembre 2023 concernant le match n°26780931 du 16 septembre 2023
Objet : résultat acquis sur le terrain

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées.: lundi 16 octobre 2023 à 18h30 .

Au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.
La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.
La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de se rendre à la salle de réunion.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 9 octobre 2023

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82
Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présents : MM. René SAILE, Patrick JANET
Excusé : M. Jean Marc GUICHARD

RÉSERVES D'AVANT MATCH

Dossier N° 04 :
Match 26467249 CA MAURIENNE / FC CHAMBOTTE 2 - D1 du 01/10/2023.

Dossier N° 05 :
Match 26524510 US LA MOTTE SERVOLEX 2 / US MODANE - D2 du 01/10/2023

DÉCISIONS

Dossier N° 04 :
Match 26467249 CA MAURIENNE / FC CHAMBOTTE 2 - D1 du 01/10/2023.

Évocation du club du CA MAURIENNE concernant la participation d'un joueur susceptible d'être suspendu.

Réclamation recevable

Après étude du dossier et réponse du club du FC CHAMBOTTE :

- Attendu que le joueur concerné a été suspendu d'un match par révocation du sursis avec date d'effet au 25/09/2023.
- Attendu que le joueur concerné a participé à la rencontre en rubrique alors qu'il était en état de suspension.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Décide match perdu par pénalité à FC CHAMBOTTE 2.
- Résultats du match :
CA MAURIENNE : 3 pts 0 but
FC CHAMBOTTE 2 : (-1pt) 0 but
- Remboursement des frais d'appui 30 € par FC CHAMBOTTE 2.
- Inflige au joueur MOUCHET Théo un match de suspension à compter du lundi 16 octobre.
- Inflige une amende de 175 € pour avoir fait jouer un joueur suspendu.
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier N° 05 :
Match 26524510 US LA MOTTE SERVOLEX 2 / MODANE - D2 du 01/10/2023.

Appui de la réserve d'avant match.

Attendu que la FMI ne comporte aucune réserve d'avant match.
L'appui de la réserve d'avant match est transformé en réclamation d'après match.

Après vérification du dernier match de la FMI de l'équipe supérieur (R3 – OULLINS / LA MOTTE SERVOLEX du 24/09/2023), l'équipe de US LA MOTTE SERVOLEX 2 est en conformité avec l'article 7.3.1 des règlements du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :
- Rejette la réclamation comme non fondée.
- Confirme le résultat du match :
US LA MOTTE SERVOLEX 2 : 2 buts : 3 pts
US MODANE : 1 but : 0 pt
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52
Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 9 octobre 2023

La CDA
Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Emmanuel BONTRON, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT,

COURRIERS / MAILS RECUS – SAISON 2023 / 2024

-Rapport de M. GALLET Patrick (membre du Comité Directeur) sur fait de match de D3 du 08 octobre 2023.
-M. Mohamed AMLIL (UOA), demande de remboursement de frais kilométrique, rencontre du 30/09/23 , U17 à AIME LA PLAGNE , match forfait.

Accompagnement, Contrôle,
M. Bernard CAMUS contrôle de M. Kenzo JOLIVET (U O A), du 01/10/23
M. Sauveur MICALLEF accompagnement de M. Paul MOREL (H/TARENTAISE), du 01/10/23
M. Michel CHEVALLIER contrôle de M. Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE), du 01/10/23
M. Ali BOUBAKER accompagnement de M. Emeric HALADJAN (JSC), du 01/10/23

RATTRAPAGE TEST TAISA

Tous les arbitres qui n'ont pas effectués et réussi le TEST TAISA ou qui ne sont pas venus à l'Assemblée Générale de l'arbitrage, sont priés de venir au rattrapage :

le dimanche 22/10/2023, à 9h00 au stade du club de SUD LAC (VOGLANS).

Liste des arbitres convoqués :
BONTRON Emmanuel, EL BAOUCHI Ramzi (LA CHAMBOTTE)
CAMUS Bernard (HAUTE TARENTAISE)
DURMAZ Tayfun, BELLIR Abdelhamid (AIX LES BAINS)
MENDES VARELA Edson (GRIGNON)
SOLTYZIAK Jérome, DENCHE Marc (AIGUEBELLE)
SOTO Gérard (LA RAVOIRE)
BOUCHER Damien, CABY Laurent (MONTMELIAN)
Laurine MEUNIER (YENNE)
MISSON Benoit (BOZEL)
OUMOURI Ibrahim, DONNEAUD Timothée, DONNEAUD Grégoire, DUMANDAG Hamza, HMAMOU Medhi, EL BAKKALI Souhaib (CSF)

MESTACH Jacky (MODANE)
DESMARIEUX Daniel (CHARTREUSE GUIERS)
CAUCHETEUX Didier (ST REMY)
MOURCHAD Abdelghani (ST BALDOPH)
MICALLEF Sauveur (indépendant)
BERTHE CHRIST Kader, CHINAR Yakoub (NIVOLET)
DA COSTA Alexandre (LE BOURGET LE LAC)
SAYAH Zacharia (U O A)

FORMATION PREPARATION EXAMEN LIGUE THEORIQUE

Responsable du module de formation Ligue : M. Maxime LAMBERT (tél : 06 70 74 82 70

Les arbitres qui souhaitent se présenter à l'examen de Ligue, devront nous adresser un mail de motivation ou courrier. Un module de préparation va débuter prochainement.

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2023 / 2024

A L'ATTENTION des CLUBS

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage
à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.
Elle se déroulera en internat (sur le site de VOGLANS)

Aux dates suivantes : **Du vendredi 20 octobre 2023 au dimanche 22 octobre 2023** (séance 1 à 6)
Et
(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY)

à la date suivante : **Le samedi 28 octobre 2023** (séance 7 administrative et examen)

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21
ou formations@laurafoot.fff.fr

DATES A RETENIR

Le 16 octobre 2023, réunion de CDA - CD
Du vendredi 20 octobre au dimanche 22 octobre 2023, Stage Ecole d'Arbitrage (1ére session)
Le 23 octobre 2023, réunion de CDA
Le samedi 28 octobre 2023, finalisation du stage Ecole d'Arbitrage (gestion Administrative, Examen)
Le 30 octobre 2023, réunion de CDA

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 9 Octobre 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET
Présents non élus : Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN – Francis MOREL BIRON – BARTHOLOME Daniel

REPONSE AU COURRIER

Arbitre M. VANNESPENNE Hervé : votre rapport a été enregistré au district le 6 octobre donc hors délai.

Association sportive HAUTECOMBE DE SAVOIE / MONTMELIAN A, nous ne pouvons déterminer la véracité des faits.

UO ALBERTVILLE : réponse à votre courrier du 6 octobre, nous vous rappelons qu'a la fin de tous les PV de la commission de discipline il est noté que « Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission. »

ES TARENTAISE : Réponse à votre courrier, nous transmettons à la commission d'éthique « Respect et Lutte contre la Violence ».

Décision de la commission de discipline du 9 octobre 2023

Match n° 26467730, séniors D1, ES TARENTAISE 2 / UO ALBERTVILLE 1, du dimanche 1er octobre 2023
Objet : Acte de brutalité

La Commission de Discipline du District de Savoie de Football siégeant en séance du lundi 9 octobre 2023, au District de Savoie de Football – 90, Rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBERY, sous la présidence de M. Pascal ELHOMBRE, en présence des membres suivants : Patrick GALLET - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN – Francis MOREL BIRON - Daniel BARTHOLOME.

Attendu que dans son rapport l'arbitre précise que le joueur concerné à infligé un coup de poing au visage hors action de jeu a un adversaire de l'UO ALBERTVILLE, ce dernier est sorti du terrain avec le nez en sang et n'a pas repris la partie.

Sur ce,

La commission de discipline décide de sanctionner :

Pour le club de ES TARENTAISE :
Joueur concerné
Application de l'article 13.1 des règlements de la FFF : Acte de brutalité/coups occasionnant une blessure uniquement observée par l'arbitre pendant la rencontre et hors action de jeu
Sanction : 7 matchs fermes dont auto
Amende 45 €
Date de prise d'effet le 2 octobre 2023

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Aurore BURDIN

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».
La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Aurore BURDIN

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.
Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission Discipline et Commission des règlements du 9 octobre 2023
Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
09/10/2023	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	01/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	16/10/2023
09/10/2023	Cadets U17 D2	Joueur	A.S. D'UGINE	30/09/2023	Auto suff pas rapport arbitre	01/10/2023
09/10/2023	D3	Joueur	APREMONT FC	01/10/2023	2 MF dont Auto	02/10/2023
09/10/2023	D3	Joueur	C.A. YENNOIS	01/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	16/10/2023
09/10/2023	Cadets U17	Joueur	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	30/09/2023	5 MF dont Auto	01/10/2023
09/10/2023	Cadets U17	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	30/09/2023	4 MF dont Auto	01/10/2023
09/10/2023	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTAISE	01/10/2023	7 Matchs Fermes dont Auto	02/10/2023
09/10/2023	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	30/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	16/10/2023
09/10/2023	Cadets U17	Joueur	F.C. DU NIVOLET	30/09/2023	5 MF dont Auto	01/10/2023
09/10/2023	D2	Joueur	F.C. LAISSAUD	01/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	16/10/2023
09/10/2023	D1	Dirigeant	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	01/10/2023	Auto suffisant	02/10/2023
09/10/2023	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	01/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	16/10/2023
09/10/2023	D2	Joueur	U.S. MODANE	01/10/2023	Auto suffisant	02/10/2023
09/10/2023	D2	Joueur	U.S. MODANE	01/10/2023	Auto + 1 match avec sursis	02/10/2023
09/10/2023	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	01/10/2023	CR-1 Match Ferme	16/10/2023

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Mode opératoire « demande de modification de match »
- Formation PSA SAVOIE
- Lancement de la 16e édition des Trophées Philippe Séguin !
- Détermination des poules de printemps catégorie U15 et U17